

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

VOTRE SÉJOUR À MADAGASCAR

PASSEPORT, VISAS ET DOUANES

Le visa est gratuit pour les séjours de moins de 15 jours, mais les voyageurs devront alors s'acquitter de frais administratifs d'un montant de 10 euros pour les formalités de contrôles aux frontières.

Le visa est en revanche payant pour les séjours dont la durée est comprise entre 15 et 60 jours (durée maximum du visa pouvant être obtenu à l'aéroport – Visa 30 jours : 35 euros ; visa 60 jours : 40 euros).

Dans tous les cas, le visa ne peut être apposé que sur un passeport valide au moins 6 mois après la date d'arrivée sur le territoire malgache.

SANTÉ

Aucune vaccination n'est obligatoire mais certaines vaccinations sont recommandées : s'assurer d'être à jour dans ses vaccinations habituelles mais aussi pour celles liées à la zone géographique visitée.

Il est recommandé d'être à jour des vaccinations diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) et rougeole-oreillons-rubéole (ROR). La vaccination antituberculeuse est également souhaitable.

Autres vaccinations conseillées : en fonction des conditions locales de voyages, les vaccinations contre la fièvre typhoïde et les hépatites virales A et B peuvent être recommandées.

La vaccination contre la rage peut également être proposée dans certains cas en fonction des conditions et lieux de séjour. Demander conseil à son médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

LANGUE

Malgache et Français

DÉCALAGE HORAIRE

Madagascar est en avance de 1 heure par rapport à la France.

ÉLECTRICITÉ

110 volts : prévoir un petit adaptateur. Cependant, dans les hôtels de haute catégorie, on trouve également du 220 volts.

MONNAIE

Ariary malgache
1 MGA = 0,0002039066 €
1 € = 4 904,20 MGA

SÉCURITÉ

L'ensemble du pays est en vigilance renforcée. Il est important de noter que les règles de sécurité sont différentes de celles que nous appliquons tous les jours en Europe (sans en avoir nécessairement conscience).

Il y a certaines régions qu'il faut éviter telles que Tananarive, la région d'Anosy, Betroka, la plage de la batterie à Tulear et certaines sections de la rivière Tsiribhina.

Les routes sont parfois impraticables pendant la saison des pluies, de janvier à avril.

Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus. En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

Nous vous recommandons :

- de proscrire les signes extérieurs de richesse et voyager « léger »
- de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance
- d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a
- d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays

Pour toutes urgences :

Police : 17 - 117 depuis un portable

Gendarmerie : 19 - 119 depuis un portable

Une permanence consulaire peut intervenir en cas d'urgence :

Ambassade de France à Madagascar

3, rue Jean-Jaurès - Ambatomena BP 204 - 101 Antananarivo

Tel : +261 20 22 398 98

Fax : +261 20 22 399 27